

Approbation

	a	m	j
<i>Marie Carrière</i> Marie Carrière	05	12	31
<i>Michel Lefebvre</i> Michel Lefebvre	05	12	31

No dossier : 36

 Titre d'emploi : Agent principal ressources matérielles
 Agente principale ressources matérielles

Groupe : D

NATURE DU TRAVAIL

Effectuer différentes démarches afin de réaliser le programme d'activités, les rapports de gestion et les études requises.

TÂCHES TYPES

1. Recueillir les besoins, consolider, intégrer et faire le suivi budgétaire des différentes unités.
2. Assurer la réalisation et le suivi des étapes selon les échéanciers du programme et produire des rapports d'avancement aux unités concernées.
3. Extraire et traiter l'information nécessaire pour la réalisation des rapports de gestion en fonction des activités des unités.
4. Effectuer le suivi des ressources matérielles et des effectifs nécessaires à l'unité pour réaliser ses activités. Assurer la production et la diffusion de l'information.
5. Proposer et assurer un support dans la mise en place ou l'amélioration de certains processus relatifs aux différentes activités des unités. Participer à l'élaboration du processus de suivi de gestion.
6. Effectuer pour l'unité des recherches, analyses et études dans le domaine des ressources matérielles.
7. Coordonner et répondre aux unités administratives de l'entreprise à toutes les demandes ponctuelles et d'extraction de données relatives à la performance des services rendus et des processus mis en place.
8. Supporter les gestionnaires dans la planification et dans le suivi des budgets.
9. Fournir aux clients, une assistance dans le domaine contrôle de gestion et comptabilité.
10. Fournir les conseils et les explications relatives à l'application des encadrements et s'assurer du respect et du suivi.
11. Diffuser de la formation et supporter les employés dans l'utilisation des systèmes informatisés.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

FACTEUR	Connaissances	Apprentissage	Mise à jour des connaissances	Coordination & dextérité	Autonomie	Communication	Conséquence des décisions & des actions	Effort sensoriel	Effort physique	Complexité	Conditions de travail	Total	Classe
DEGRÉ	4	4	2	2	4	3	4	4a	2	4	1	347	7
POINTAGE	60	36	10	8	56	21	60	24	10	56	6	347	7

Émis par la Direction Conditions et relations du travail

 Date officielle : 2005 / 12 / 31
 A M J